



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'urbanisme

Question écrite n° 100265

Texte de la question

M. Jean-Claude Sandrier interroge M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur le projet de renouvellement urbain de Vierzon. À l'heure actuelle l'ANRU n'a pas donné son accord financier permettant d'engager le programme concerté entre les collectivités locales, les bailleurs sociaux et les services de l'État. Cette situation a amené le préfet à proposer un plan d'action de redynamisation de Vierzon et son bassin d'emplois. Il paraît donc logique qu'une aide maximum soit apportée également en matière de logement et de renouvellement urbain cela permettant en premier lieu de développer l'emploi dans le secteur du bâtiment. Il s'agit de mettre un terme aux différentes tergiversations consistant à retirer un quartier pour le remplacer par un autre, alors que les élus et les professionnels s'accordent pour dire que les quartiers du Colombier, de Sellier et du Clos-du-Roy ont besoin d'entrer dans le PRU avec les aides maximales. Alors que Vierzon devrait bénéficier d'un soutien concret dans le cadre du renouvellement urbain, au regard de la situation économique et sociale, il souhaiterait connaître ce que compte faire le Gouvernement pour débloquer ce dossier important et urgent.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Sandrier](#)

Circonscription : Cher (2^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100265

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juillet 2006, page 7440